

CAP AU SUD À LAGARDÈRE



Cher-es collègues du siège, suite à notre intervention auprès de la DRH cet été, l'élection du Comité Social et Economique a été repoussé à une date plus raisonnable : elle se tiendra donc le **2 novembre** prochain par voie électronique. Vous pouvez vous constituer candidat-e sur nos listes en nous contactant au plus tard le **27 octobre** prochain. Cette élection sera l'occasion pour nous d'avoir enfin une représentation du personnel, contrairement aux quatre dernières années où il faisait défaut, pour faire valoir notre point de vue auprès de la direction.

SUD CHEZ LAGARDÈRE

SUD est déjà présent dans d'autres entreprises du groupe, dont celle de la communication, mais aussi dans les différents périmètres de la branche retail, y compris dans les Relay avec un important travail de terrain depuis des années : <http://le-lienrougegris.over-blog.com/>

POURQUOI LE SYNDICAT SUD ?



Nous sommes première organisation chez Amazon et nous nous développons dans la tech, comme chez Apple ou SFR, ainsi que dans les plateformes, comme Getir ou Uber Eats. Notre expertise juridique permet d'intervenir efficacement pour la défense de vos droits (*salaire, harcèlement, discrimination, etc.*).



Pour une voix parfaitement indépendante de l'employeur, pour privilégier la négociation collective plutôt qu'individuelle, pour avoir des élu-es efficaces car formés et suivis, il faut rejoindre le syndicat car, comme le dit le proverbe, « *Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin* ».



Nous tenons une permanence juridique gratuite et sans rendez-vous dans notre local parisien (M° Colonel Fabien), tous les :



**Lundis de 13 h à 17 h
Mercredis de 10 h à 12 h
Vendredis de 15h à 17h**



FÉDÉRATION SUD COMMERCE ET SERVICES
7 rue Vicq-d'Azir 75010 Paris
www.sudcommercesetservices.org

Tél. : 07 64 62 92 23 / 01 40 35 31 41
Email : federation@sudcommercesetservices.fr
Facebook & Twitter : @fdSUDcommerces

SE SYNDIQUER À SUD

Le montant de la cotisation syndicale est égal à 0,5 % du salaire et est déductible de vos impôts à hauteur de 66 %.

